

Le 7 avril 2008

Procès-verbal de la session ordinaire du 7 avril 2008 de la Paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes, tenue au 830, rue Principale à Notre-Dame-de-Lourdes, le septième jour d'avril deux mille huit à vingt heures.

Sont présents:

M. Jocelyn Bédard, maire
M. Donald Laliberté, conseiller siège no 1
Mme Chantal Tanguay, conseillère siège no 2
M. Yannick Lemire, conseiller siège no 3
Mme Francine Turmel, conseillère siège no 4
M. Normand Nault, conseiller siège no 5 ARRIVÉE : 20h01
Absent :
M. Yves Payette, conseiller siège no 6

ORDRE DU JOUR

- 1.0 Ouverture de la session régulière
 - 1.1 Mot de bienvenue
- 2.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3.0 Résolution autorisant le maire à intervertir les points à l'ordre du jour
- 4.0 Adoption du procès-verbal de la session ordinaire du 3 mars 2008
- 5.0 Adoption de la session spéciale du 20 mars 2008
- 6.0 Lecture du courrier
- 7.0 Rapport des élus, de l'inspecteur municipal
- 8.0 Suivi de la session
- 9.0 Adoption des états financiers de 2007
- 10.0 Adoption du Premier projet du règlement no : 257-2008
- 11.0 Fixer la date pour la consultation publique
- 12.0 Appel d'offres pour le déneigement des chemins municipaux
- 13.0 Puits pour partie du terrain industriel
- 14.0 Mandat pour l'accès aux documents
- 15.0 Entente avec la Municipalité de Villeroy
- 16.0 Codage des livres de la bibliothèque
- 17.0 Entente avec le Lourdinois.com
- 18.0 Frais de non résidants pour inscription au soccer et balle molle
- 19.0 Demande additionnelle du Comité d'Embellissement
- 20.0 Demande des Fêtes Lourdinoises
- 21.0 Bacs de compostage et lettre du Comité 12-18 de Notre-Dame-de-Lourdes
- 22.0 Demande de la Municipalité de Manseau
- 23.0 Résolution pour le programme « Soutien aux réalisations locales »
- 24.0 Inscription au congrès des directeurs généraux
- 25.0 Journée Normand Maurice
- 26.0 Appui au maintien du bureau de poste de Pointe Saint-Charles
- 27.0 Autoriser transfert de poste
- 28.0 Formations pour moniteur ou monitrice du terrain de jeu
- 29.0 Demande la Municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes de Joliette
- 30.0 États financiers 2007 du HLM
- 31.0 Facture CSST du Comité de Développement de Lourdes
- 32.0 Budget pour réparation des chemins municipaux
- 33.0 Comptes à payer
- 34.0 Mise au point de certains dossiers par le maire
- 35.0 Varia
 - 35.1 _____
 - 35.2 _____
- 36.0 Questions de l'assemblée
- 37.0 Levée de la session

La séance est ouverte par Monsieur le maire Jocelyn Bédard, Hélène Lessard, secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire.

R-08-04-041
Ordre du jour

Il est proposé par Monsieur le conseiller Yannick Lemire, appuyé par Madame la conseillère Francine Turmel et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté en y ajoutant :

- 35.1 Internet haute vitesse
- 35.2 Souper conférence avec Mme Nathalie Normandeau
- 35.3 Transfert pour budget et autoriser diverses dépenses pour la bibliothèque

Monsieur le maire demande que le point 29, Demande de la Municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes de Joliette, soit reporté à une session ultérieure tout en laissant le varia ouvert.

ADOPTÉE

R-08-04-042 Intervertir les points	<u>Le 7 avril 2008</u> Il est proposé par Monsieur le conseiller Donald Laliberté, appuyé par Madame la conseillère Francine Turmel et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le maire à intervertir les points à l'ordre du jour. ADOPTÉE
R-08-04-043 Procès-verbal du 3 mars 2008 avec modifications	Monsieur le maire demande aux conseillers(ères) s'ils ont tous et toutes reçu et lu le procès-verbal de la session ordinaire du 3 mars 2008, étant tous et toutes affirmatifs (ves); Il est proposé par Madame la conseillère Chantal Tanguay, appuyé par Monsieur le conseiller Yannick Lemire et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la session du 3 mars 2008, soit approuvé et signé en y ajoutant les modifications suivantes : aux modifications pour l'adoption du procès-verbal du 4 février 2008 il faut modifier : au 4^e paragraphe, « publication des noms des contribuables» par : la liste des noms rendue disponible aux membres du conseil; au dernier paragraphe du rapport de la conseillère Mme Chantal Tanguay, modifier « afin d'en permettre l'accès au bureau municipal » par : afin que les gens puissent en prendre connaissance au bureau municipal. ADOPTÉE
R-08-04-044 Procès-verbal session spéciale du 20 mars 2008	Monsieur le maire demande aux conseillers(ères) s'ils ont tous et toutes reçu et lu le procès-verbal de la session spéciale du 20 mars 2008, étant tous et toutes affirmatifs (ves); Il est proposé par Monsieur le conseiller Donald Laliberté, appuyé par Monsieur le conseiller Yannick Lemire et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la session spéciale du 20 mars 2008 soit approuvé et signé, tel que présenté. ADOPTÉE COURRIER : Lecture brève du courrier reçu au cours du mois.
R-08-04-045 Don 200\$ au Centre d'action bénévole de l'Érable	Il est proposé par monsieur le conseiller Donald Laliberté, appuyé par Madame la conseillère Chantal Tanguay et résolu à l'unanimité des conseillers; QUE la municipalité verse un montant de deux cent dollars (200\$) au Centre d'action bénévole de l'Érable inc. pour l'année 2008. ADOPTÉE ET SIGNÉE SÉANCE TENANTE <u>RAPPORT DES ÉLUS :</u> M. Donald Laliberté, conseiller siège no 1 : - patinoire terminée pout cet hiver - présent au caucus du 3 mars, session spéciale du 20 et réunion de travail du 27 -présent le 2 avril à la rencontre du schéma d'aménagement de la MRC Mme Chantal Tanguay, conseillère siège no 2 : - présente au caucus du 3 mars, session spéciale du 20 et réunion de travail du 27 - soirée sur le compostage présentée par le Comité d'Embellissement - donne un compte rendu dans le dossier de la bibliothèque M. Yannick Lemire, conseiller siège no 3 : - présent au caucus du 3 mars, session spéciale du 20 et réunion de travail du 27 - soirée sur le compostage présentée par le Comité d'Embellissement Mme Francine Turmel, conseillère siège no 4 : - présente au caucus du 3 mars, session spéciale du 20 et réunion de travail du 27 M. Normand Nault, conseiller siège no 5 : - présent au caucus du 3 mars, session spéciale du 20 M. Yves Payette, conseiller siège no 6 : - Absent <u>RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL :</u> - Fait déneiger les intersections des routes - Inventaire et commandes de panneaux et accessoires - Estimé pour la réparation des marches de l'entrée principale de la salle - Diverses réparations des chemins municipaux - Avance dans le dossier du traçage de lignes - Rapport quotidien pour le niveau de la Rivière Bécancour - Estimé des coûts pour diverses réparations des routes municipales

R-08-04-046
Autoriser une dépense maximum de 4,500\$ pour réparations des marches et du balcon à l'entrée extérieure de la salle municipale

Le 7 avril 2008

Il est proposé par Madame la conseillère Francine Turmel, appuyé par Monsieur le conseiller Normand Nault et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser une dépense n'excédant pas quatre mille dollars (4,000\$) pour la réparation des marches et du balcon de l'entrée de la salle municipale, incluant la correction pour l'accès aux handicapées de la porte centrale;

QUE l'inspecteur municipal demande des quotations à deux (2) entrepreneurs et que le contrat soit attribué au plus bas des deux (2);

QU'un montant de quatre mille cinq cent dollars (4,500\$) soit pris à même les surplus accumulés non affectés de la municipalité.

ADOPTÉE ET SIGNÉE SÉANCE TENANTE

R-08-04-047
Autoriser une dépense maximum de 20,000\$ pour réparations des routes municipales

CONSIDÉRANT QUE diverses réparations sont nécessaires sur plusieurs routes municipales;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Yannick Lemire, appuyé par Madame la conseillère Chantal Tanguay et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser un budget de vingt mille dollars (20,000\$) afin de permettre à l'inspecteur municipal d'effectuer les travaux de réparations aux chemins municipaux.

ADOPTÉE ET SIGNÉE SÉANCE TENANTE

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT :

Absent

RAPPORT DU MAIRE :

03-03 : caucus du conseil

05-03 : réunion de la Commission d'aménagement

07-03 : rencontre avec des représentants de la CETAQ

10-03 : rencontre avec des représentants de la CETAQ et l'arpenteur

11-03 : rencontre avec Mme Gingras du CPE la Girouette concernant le projet de garderie

12-03 : réunion de la MRC

20-03 : session spéciale du conseil municipal

25-03 : réunion du Comité de la culture

26-03 : assemblée annuelle du CLD à Ste-Sophie d'Halifax

27-03 : rendez-vous chez le notaire avec un représentant de la CETAQ et de l'APCQ

27-03 : réunion de travail

02-04 : réunion du Comité d'aménagement

SUIVI DES SESSIONS :

Résolutions retournées :

- nommant Monsieur le conseiller Yves Payette comme représentant de la municipalité au sein du conseil de l'Office municipal d'habitation de Notre-Dame-de-Lourdes.
- l'adhésion à la coordination et le soutien à l'organisation des camps de jour sur le territoire de la MRC de l'Érable
- mandatant la Paroisse de Plessisville pour le Regroupement des camps de jour de l'Érable, à la préparation d'une demande de subvention régionale dans le cadre du programme

A été fait :

- Réservation d'une table pour le souper conférence avec Mme Nathalie Normandeau
- Transmission de la demande à la MRC de l'Érable des Canneberges des deux Rivières

R-08-04-048
Accepter rapport financier 2007 de la municipalité

Il est proposé par monsieur le conseiller Donald Laliberté, appuyé par Monsieur le conseiller Yannick Lemire et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le rapport financier 2007 tel que présenté lors de cette session.

ADOPTÉE

PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NO : 257-2008
RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 140-89
RELATIVEMENT À L'AJOUT DE LA ZONE AGRO-COMMERCIALE AC-2
AINSI QUE CES USAGES

ATTENDU QUE le Conseil juge à propos et dans l'intérêt de la municipalité de modifier son règlement de zonage no 140-89 afin d'y inclure l'ajout de la zone agro-commercial AC-2 ainsi que ces usages;

ATTENDU QU' il y a donc lieu de modifier certaines dispositions du règlement;

R-08-04-049
Adoption du premier
projet du règlement
no : 257-2008

Le 7 avril 2008

ATTENDU les articles 123 et suivants de la Loi sur l'Aménagement et l'urbanisme ;

ATTENDU QU' un avis de motion a été régulièrement donné à la séance du 3 mars 2008 ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Madame la conseillère Chantal Tanguay

Appuyé par Monsieur le conseiller Normand Nault

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers qu'il soit fait et statué le premier projet du présent règlement ainsi qu'il suit, à savoir :

ARTICLE 1

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement

ARTICLE 2

L'article 6.5 du règlement de zonage no 140-89 est modifié par l'ajout de la zone AGRO-COMMERCIALE AC-2;

ARTICLE 3

Dans la zone AC-2, le seul usage permis est :

- les établissements de services reliés aux véhicules (art. 5.2 – C.4);

ARTICLE 4

Le plan de zonage no 1/2 faisant partie intégrante du règlement de zonage no 140-89 est modifié de la façon suivante :

Les limites de la nouvelle zone AC-2 sont illustrées à l'annexe « A », faisant partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 5

Le présent règlement abroge ou modifie toutes les dispositions de règlements antérieurs incompatibles avec les dispositions des présentes.

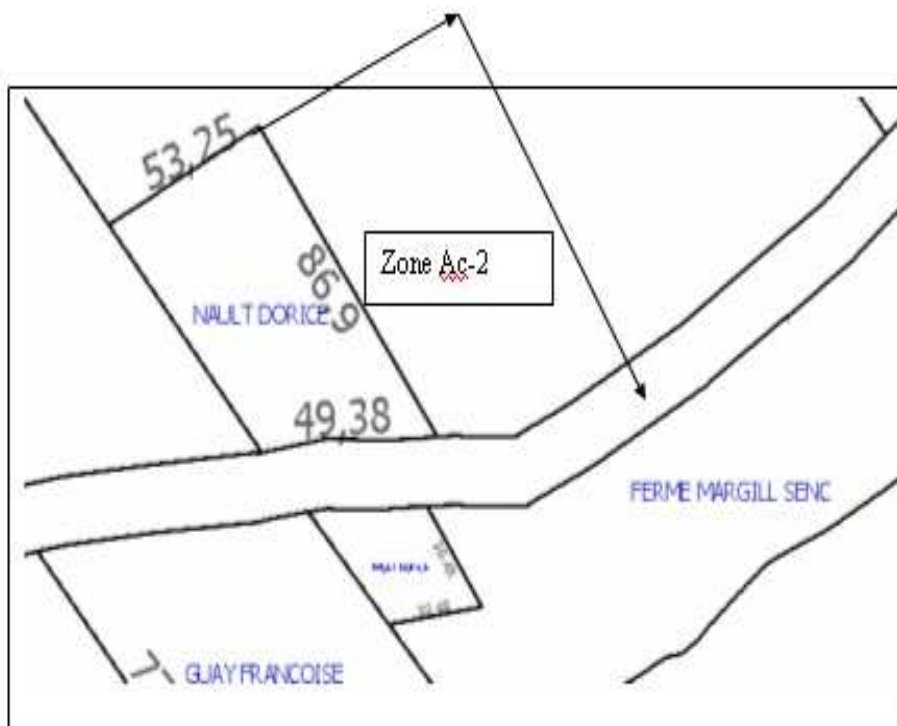
ARTICLE 6

Le présent règlement entre en vigueur suivant les dispositions de la Loi.

MAIRE

Directrice-générale/secrétaire-trésorière

ANNEXE « A »



Le 7 avril 2008

R-08-04-050
Fixer date de la
consultation publique

Il est proposé par Monsieur le conseiller Yannick Lemire, appuyé par Madame la conseillère Chantal Tanguay et résolu à l'unanimité des conseillers que la date pour la consultation publique soit fixée au lundi 5 mai 2008 à 19h30 à la salle municipale de Notre-Dame-de-Lourdes, sise au 830, rue Principale Notre-Dame-de-Lourdes.

ADOPTÉE

R-08-04-451
Autoriser les appels
d'offre pour le
déneigement des
routes municipales

CONSIDÉRANT QUE le contrat pour le déneigement des routes municipales se termine au printemps 2008;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Yannick Lemire, appuyé par Monsieur le conseiller Donald Laliberté et résolu à l'unanimité des conseillers;

QUE des appels d'offre soient faites mais pour une période de trois (3) ans soient pour les hivers 2008-2009, 2009-2010, 2010-2011, avec possibilité d'une prolongation de 2 ans;

QUE ces appels d'offres incluent la clause pour le carburant;

QUE ces appels d'offres soient faites par un système électronique d'appel d'offres, tel que l'exige l'article 935 du CM;

QUE ces soumissions soient présentées au plus tard le 5 mai à 17h00 pour être ouvertes le même jour à 19h00;

QUE la municipalité ne s'engage à ne prendre ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

ADOPTÉ

R-08-04-052
Autoriser le creusage
d'un puits sur une
partie du terrain
industriel pour une
dépense maximum de
4,000\$

Il est proposé par Madame la conseillère Chantal Tanguay, appuyé par Monsieur le conseiller Normand Nault et résolu;

QUE la municipalité fasse creuser un puits sur la partie du terrain industriel appartenant à la CETAQ et l'APCQ, sans garantir la qualité de l'eau;

QUE cette dépense soit autorisé pour un montant maximal de quatre mille dollars (4,000\$);

QUE cette résolution abroge la résolution no R-06-09-154;

QUE le montant de quatre mille dollars (4,000\$) soit pris à même les surplus accumulés non affectés.

A VOTÉ POUR : Monsieur le conseiller Donald Laliberté

Monsieur le conseiller Yannick Lemire

A VOTÉ CONTRE : Madame la conseillère Francine Turmel

ADOPTÉE SUR DIVISION ET SIGNÉE SÉANCE TENANTE

R-08-04-053
Nommer le maire
responsable à l'accès
aux documents à
l'exception de ce qui
relève du rôle
d'évaluation

CONSIDÉRANT QUE le maire désigne la personne responsable à l'accès aux documents;

CONSIDÉRANT QUE depuis quelques temps les demandes sont de plus en plus répétitives, fréquentes et volumineuses;

CONSIDÉRANT QUE ces dites demandes surchargent les tâches au bureau municipal et perturbent son bon fonctionnement;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Yannick Lemire, appuyé par Monsieur le conseiller Donald Laliberté et résolu à l'unanimité des conseillers de nommer Monsieur Jocelyn Bédard, maire, responsable pour l'accès aux documents à l'exception de toutes les demandes d'accès qui relèvent du rôle d'évaluation.

ADOPTÉE ET SIGNÉE SÉANCE TENANTE

R-08-04-054
Autoriser le maire
à signer l'entente avec
la Municipalité de
Villeroy dans le dossier
de la bibliothèque
Modifié voir :
R-08-05-075

Il est proposé par Madame la conseillère Chantal Tanguay, appuyé par Monsieur le conseiller Yannick Lemire et résolu à l'unanimité des conseillers;

QUE Monsieur le maire, Jocelyn Bédard, soit autorisé à signer, pour et au nom de la municipalité, l'entente avec la municipalité de Villeroy concernant l'aménagement du local de la bibliothèque et;

QUE la municipalité retourne une lettre de remerciement pour leur confiance et leur reconnaissance dans ce dossier.

ADOPTÉE

R-08-04-055
Autoriser de payer
les heures aux 2
responsables pour
le codage des livres
de la bibliothèque

CONSIDÉRANT QUE la Commission scolaire des Bois-Francis nous offre l'opportunité d'utiliser leur système de codage pour les livres de la bibliothèque;

CONSIDÉRANT QUE la formation pour ce dit codage est prévue pour mardi le 8 avril 2008 à l'École Notre-Dame;

Il est proposé par Madame la conseillère Chantal Tanguay, appuyé par Monsieur le conseiller Donald Laliberté et résolu à l'unanimité des conseillers;

QUE la municipalité paie le temps aux responsables soient Mesdames Danielle Asselin et Micheline Bédard pour la dite formation;

QUE ces frais soient pris à même le budget de la bibliothèque.

ADOPTÉE ET SIGNÉE SÉANCE TENANTE

R-08-04-056 Autoriser Mme Chantal Tanguay à signer l'entente avec le Lourdinois.com	<u>Le 7 avril 2008</u> Il est proposé par Monsieur le conseiller Donald Laliberté, appuyé par Monsieur le conseiller Yannick Lemire et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser Madame la conseillère Chantal Tanguay à signer, pour et au nom de la municipalité, l'entente pour le prêt d'un deuxième ordinateur à la bibliothèque <i>Le Ratconteur</i>, avec le Lourdinois.com. ADOPTÉE
R-08-04-057 Autoriser de payer frais non résidents pour soccer et balle-molle à Plessisville	CONSIDÉRANT QUE des frais de non résident sont demandés lors de l'inscription des enfants de Notre-Dame-de-Lourdes qui désirent jouer au soccer ou à la balle-molle à Plessisville; Il est proposé par Madame la conseillère Chantal Tanguay, appuyé par Monsieur le conseiller Donald Laliberté et résolu à l'unanimité des conseillers; QUE la municipalité paie la totalité des frais d'inscription au soccer de soixante dollars (60\$) par inscription et ceux de la balle molle, soit cinquante dollars (50\$) par inscription; QUE ce montant soit pris à même le budget du Comité des loisirs. ADOPTÉE ET SIGNÉE SÉANCE TENANTE
R-08-04-058 Autoriser l'inspecteur d'aider les bénévoles du Comité d'Embellissement pour travaux des boîtes à fleurs, des jardinières etc.	CONSIDÉRANT QUE le Comité d'Embellissement demande une participation additionnelle afin de les aider lors du travail des boîtes à fleurs, des jardinières et autres; Il est proposé par Madame la conseillère Francine Turmel, appuyé par Monsieur le conseiller Normand Nault et résolu à l'unanimité des conseillers; QUE l'inspecteur municipal aide les bénévoles du Comité lors de l'installation des boîtes à fleurs, des jardinières et autres; QUE la municipalité paie le temps de l'inspecteur lors de l'exécution de ce travail; ADOPTÉE
R-08-04-059 Autoriser les vérifications de l'électricité par Marius Marcoux inc.	CONSIDÉRANT QUE les Fêtes Lourdinoises, ont remarqué des lacunes, au niveau de l'alimentation en électricité, lors de leurs dernières activités; Il est proposé par Monsieur le conseiller Donald Laliberté, appuyé par Monsieur le conseiller Yannick Lemire et résolu à l'unanimité des conseillers de demander à Marius Marcoux inc. de venir vérifier ces dites lacunes et de nous retourner un estimé pour le coût des travaux à effectuer. ADOPTÉE ET SIGNÉE SÉANCE TENANTE Concernant les composteurs domestiques les membres du conseil demande que ce dossier soit remis entièrement au Comité 12-18 de Notre-Dame-de-Lourdes.
R-08-04-060 Participation financière pour 2 études du bassin versant de la Petite rivière du Chêne	CONSIDÉRANT QUE le Comité Zip les Deux Rives a dressé un état de situation du bassin versant de la Petite rivière du Chêne; Il est proposé par Madame la conseillère Chantal Tanguay, appuyé par Madame la conseillère Francine Turmel et résolu à l'unanimité des conseillers; Que la municipalité paie la participation financière demandée pour les deux (2) études soit un total de trente-deux dollars (32\$); QUE le paiement soit fait à la Municipalité de Manseau qui a déjà payé cette dite étude. ADOPTÉE ET SIGNÉE SÉANCE TENANTE
R-08-04-061 Désigner Mme Danielle Asselin responsable du projet <i>Soutien aux réalisations locales</i>	CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire participer à la nouvelle approche régionale et communautaire du Diagnostic résidentiel MIEUX CONSOMMER d'Hydro-Québec; CONSIDÉRANT QUE le <i>Soutien aux réalisations locales</i> constitue un volet collectif du dit Programme permettant d'obtenir un appui financier pour la réalisation de projets; CONSIDÉRANT QUE ce ou ces dit(s) projet(s) doit(vent) être mobilisateur et destiné aux résidents; Il est proposé par Monsieur le conseiller Yannick Lemire, appuyé par Monsieur le conseiller Donald Laliberté et résolu à l'unanimité des conseillers; QUE la municipalité de la Paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes accepte d'appuyer la Comité TOME IX pour le projet d'achats de livres pour la bibliothèque municipale-scolaire <i>Le Ratconteur</i>; QUE Madame Danielle Asselin, secrétaire-réceptionniste, soit désignée responsable du projet; QUE Madame Chantal Tanguay, conseillère municipale et responsable de la bibliothèque, soit désignée comme personne substitut du dit-projet;

Le 7 avril 2008

QUE Madame Asselin et/ou Madame Tanguay soient autorisées à signer, pour et au nom de la municipalité, tous les documents relatifs au *Soutien aux réalisations locales* et d'autoriser la municipalité de la Paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes à recevoir le paiement de la totalité de l'appui financier d'Hydro-Québec pour le projet.

ADOPTÉE

R-08-04-062
Autoriser la directrice d'assister au Congrès les 21, 22 et 23 mai prochain

Il est proposé par Monsieur le conseiller Yannick Lemire, appuyé par Madame la conseillère Chantal Tanguay et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la directrice-générale d'assister au Congrès des directeurs généraux qui se tiendra au Centre des Congrès de Québec les 21, 22 et 23 mai prochain;

QUE la municipalité paie les frais d'inscription de trois cent cinquante dollars (350\$) (taxes en sus), ainsi que les frais inhérents sur réception des pièces justificatives.

ADOPTÉE ET SIGNÉE SÉANCE TENANTE

R-08-04-063
Participer à la « Journée Normand Maurice »

CONSIDÉRANT QUE le conseil juge important de donner la possibilité à ses résidents de se départir de divers articles encombrants et dangereux;

CONSIDÉRANT QUE l'association « Journée Normand Maurice » offre cette possibilité;

CONSIDÉRANT QUE la dite association couvre les frais de publicité et l'opportunité d'installer un kiosque lors des activités des Fêtes Lourdinoises, si désiré par ce dernier, afin de faire connaître leurs services;

Il est proposé par Madame la conseillère Chantal Tanguay, appuyé par Monsieur le conseiller Donald Laliberté et résolu à l'unanimité des conseillers;

QUE la municipalité mandate Monsieur le conseiller Yves Payette afin de fixer une date pour la tenue d'une telle journée;

QUE la municipalité paie les frais de vingt-cinq sous (0.25\$) par habitant, montant exigé pour la tenue de cette journée.

ADOPTÉE ET SIGNÉE SÉANCE TENANTE

R-08-04-064
Appui pour le maintien du bureau de poste dans le quartier Pointe-Saint-Charles

Il est proposé par Madame la conseillère Francine Turmel, appuyé par Monsieur le conseiller Normand Nault et résolu à l'unanimité des conseillers;

QUE la Société canadienne des postes revienne sur sa décision de délocalisation/fermeture et maintienne le bureau de poste tel qu'il est dans le quartier de Pointe-Saint-Charles.

ADOPTÉE

R-08-04-065
Autoriser paiement facture non prévues et prendre à même les surplus

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a dû demander l'intervention de la Firme Monty Coulombe SENC, concernant des demandes de deux (2) citoyens, requérant des avis juridiques et autres;

CONSIDÉRANT QUE les coûts jusqu'au 29 février 2008 s'élèvent à trois mille neuf cent quatre-vingt-quatre dollars et cinquante sous (3984.50\$) (taxes incluses);

CONSIDÉRANT QUE cette dépense n'a pas été prévue au budget;

Il est proposé par Madame la conseillère Chantal Tanguay, appuyé par Monsieur le conseiller Yannick Lemire et résolu à l'unanimité des conseillers;

QU'un montant de quatre mille dollars (4,000\$) soit pris à même les surplus accumulés non affectés, afin de combler ces dépenses.

ADOPTÉE ET SIGNÉE SÉANCE TENANTE

R-08-04-066
Autoriser formations pour moniteur ou monitrice été 2008

CONSIDÉRANT QUE des cours de formation sont prévues le samedi 31 mai et le dimanche 1^{er} juin pour les animateurs de terrain de jeu;

Il est proposé par Madame la conseillère Francine Turmel, appuyé par Monsieur le conseiller Donald Laliberté et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser ces formations à la personne qui sera embauchée comme moniteur ou monitrice du terrain de jeu pour l'été 2008, à la condition que notre demande de subvention dans le cadre du Programme Emploi-Été 2008 soit acceptée.

ADOPTÉE

R-08-04-067
Accepter états financiers 2007 de l'OMH

Il est proposé par Monsieur le conseiller Donald Laliberté, appuyé par Monsieur le conseiller Yannick Lemire et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter les états financiers 2007 de l'Office municipale d'Habitation de Notre-Dame-de-Lourdes, tel que présenté.

ADOPTÉE

R-08-04-068
Autoriser payer
CSST du Comité de
Développement au
montant de 5.75\$

Le 7 avril 2008

CONSIDÉRANT QUE le Comité de Développement de Lourdes, n'ayant plus quorum, ne peut plus émettre de chèque;

CONSIDÉRANT QU'il reste un montant de cinq dollars et soixante-quinze sous (5.75\$) dû à la CSST pour l'emploi créé en 2006;

Il est proposé par Madame la conseillère Chantal Tanguay, appuyé par Monsieur le conseiller Yannick Lemire et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité paie le montant de de cinq dollars et soixante-quinze sous (5.75\$) dû à la CSST pour le Comité de Développement de Lourdes.

ADOPTÉE ET SIGNÉE SEANCE TENANTE

R-08-04-069
Comptes à payer

Il est proposé par Monsieur le conseiller Donald Laliberté, appuyé par Monsieur le conseiller Yannick Lemire et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter les comptes ci-dessous mentionnés et d'autoriser la secrétaire d'en effectuer le paiement.

ADOPTÉE

COMPTES À PAYER

130	Mme Hélène Lessard	sem fin le 01-03-2008	395,65
131	Mme Danielle Asselin	sem fin le 01-03-2008	118,82
132	Mme Danielle Asselin	frais formation 27-02-2008	247,79
133	M. Serge Soucy	sem fin le 01-03-2008	342,78
134	M. Laurent Ouellet	contrat chalet des loisirs 2007-2008	400,00
135	M. Dominique Blier	contrat patinoire hiver 2007-2008	1 000,00
136	Mme Hélène Lessard	sem fin le 08-03-2008	395,65
137	Mme Danielle Asselin	sem fin le 08-03-2008	118,82
138	M. Serge Soucy	sem fin le 08-03-2008	343,73
139	M. Réjean Dubuc	sem fin le 08-03-2008	455,93
140	Petite caisse	pos120,33\$buro13,55\$lois16,93\$Pat55\$	205,81
141	Mme Hélène Lessard	sem fin le 15-03-2008	395,65
142	Mme Danielle Asselin	sem fin le 15-03-2008	118,82
143	M. Réjean Dubuc	sem fin le 15-03-2008	463,58
149	Ivic Internet	internet bureau	22,52
153	Hydro-Québec	éclairage des rues	228,69
154	Mme Hélène Lessard	sem fin le 22-03-2008	357,73
155	Mme Danielle Asselin	sem fin le 22-03-2008	118,82
156	Comité d'Embellissement	participation financière 2008	1 700,00
157	M. Réjean Dubuc	sem fin le 22-03-2008	252,86
158	Mme Hélène Lessard	sem fin le 29-03-2008	392,49
159	Mme Danielle Asselin	sem fin le 29-03-2008	121,62
160	M. Réjean Dubuc	sem fin le 29-03-2008	289,93
161	MégaBuro	article de bureau	63,79
162	Postes Canada	circulaires	87,76
163	Les Éditions FD	mise à jour officiers	86,10
164	Réseau logique	réparation	59,26
165	Fonds à l'infor foncière	droits mutations février	9,00
166	Garage P. Bédard	essence loisirs	34,01
167	M.R.C. de l'Érable	quote part sécurité civile	19 910,96
168	M. Donald Laliberté	rem et allo avril 08 conseiller	208,47
169	Librairie Lepage	volume biblio	53,97
170	Infotech	frais dép+Kilo+repas/formation taxes	370,23
171	Bogar Propane	300,9L x ,784\$/l + 329L x .805\$/L	565,24
172	Côté Aurel/Dany Bradette	dénei.cours + points d'eau	1 272,67
173	CSST	cotisation 2008 estimé	769,94
174	Philippe Gosselin	huile 894,2L x ,9499\$/L	958,76
175	Bédard Jocelyn	rem et allo avril 2008 maire	694,74
176	Mme Chantal Tanguay	rem et allo avril 08 conseillère	208,47
177	Mme Francine Turmel	rem et allo avril 08 conseillère	208,47
178	Les Exc. H. St-Pierre inc.	déneigement 07-08 avril	9 874,51
179	Mme Angèle Germain	frais trans/N-D Bon Conseil formation	27,45
180	OMH	1er et 2e vers -239\$(surplus 2007)	3 874,00
181	BIOLAB	tests d'eau salle	90,46
182	Monty Coulombe SENC	frais juridiques	982,86
183	R.G.M.R.M.	février 2008	871,59
184	Gaudreau Env	récy et ord février 2008	1 296,68
185	Impact emploi de l'Érable	rallye	100,00
186	M. Yannick Lemire	rem et allo avril 08 conseiller	208,47
187	Signalisation de l'Estrie	signalisation voirie	976,37
188	SignoTech inc.	numéros civiques	13,57
189	L'Excellence Ass-vie	cotisation ass collectives	530,88
190	Vertisoft	frais messagerie 1 an	33,86

Le 7 avril 2008

COMPTES À PAYER (suite) :

191	Bell Mobilité	cellulaire	31,83
192	Ivic Internet	internet bureau	22,52
193	BELL CANADA	loisirs	79,00
194	Bell Canada	bureau et salle février 2008	240,31
195	Hydro-Québec	loisirs jan à mars 08	678,46
196	Hydro-Québec	salle jan à mars 08	572,81
197	Hydro-Québec	caserne	214,79
198	Hydro-Québec	panneau bienvenue	34,56
199	M. Normand Nault	rem et allo conseiller avril 2008	208.47
200	M. Yves Payette	rem et allo conseiller avril 2008	208.47
201	Comm scol. Bois-Francs	location pour karaté 05-04-2008	10.00
202	M. Jocelyn Bédard	frais de déplacement avril 2008	55.80
203	Munic. Paroisse Plessis	participation camps de jour	250.00
204	Menui. R. Bédard	loi39.49\$ caser238.60salle 15.21	<u>293.30</u>
			55 830.55

Monsieur le maire, Jocelyn Bédard, donne diverses mises au point concernant le dossier transmis aux avocats et les coûts reliés à ce dossier ainsi que dans le dossier du terrain industriel.

Monsieur le conseiller Donald Laliberté donne un compte rendu pour Internet haute-vitesse et demande de vérifier si la compagnie mandaté pour le branchement Internet haute vitesse a été avisé au sujet des nouvelles limites de la zone blanche.

Monsieur le conseiller Donald Laliberté demande s'il reste des places pour le souper conférence avec Madame Nathalie Normandeau car un membre du Comité des loisirs serait intéressé à y assister. Une réponse lui sera rendue dans quelques jours, car des confirmations sont attendues.

R-08-04-070
Modification au
budget de la
bibliothèque

CONSIDÉRANT QUE le budget prévu pour la bibliothèque doit être révisé;
Il est proposé par Madame la conseillère Chantal Tanguay, appuyé par Monsieur le conseiller Yannick Lemire et résolu à l'unanimité des conseillers de modifier le budget de la bibliothèque comme suit :

	AVANT	MODIFIÉ
Achat de volumes :	1,500\$	2,000\$
Salaire bibliothécaire :		2,500\$
Animation, publicité :		700\$
Ameublement, décoration :		500\$
Ventilation, chauffage, assurance, etc.	<u>500\$</u>	<u>300\$</u>
	2,000\$	6,000\$

QUE la différence de quatre mille dollars (4,000\$) soit prise de la façon qui suit :

- 1,000\$ à même la participation de la Municipalité de Villeroy, prévu pour l'administration de la bibliothèque pour 2008
- 3,000\$ à même le budget de 10,000\$ prévu pour l'aménagement de la bibliothèque

QU'une dépense de sept cent cinquante dollars (750\$), prévue dans le nouveau budget, soit autorisée pour l'ouverture officielle de la bibliothèque prévue le 23 avril prochain.

ADOPTÉE ET SIGNÉE SÉANCE TENANTE

Questions :

- Projet de la CETAQ
- Coût du don à la CETAQ
- Schéma d'aménagement de la MRC et les zones inondables
- Renseignements concernant Internet haute vitesse pour les résidants hors de la zone blanche
- Composteurs domestiques
- Survie du Comité de développement
- Puits sur le terrain industriel
- Exonération de taxes
- Taxes de non résidants

Une résidente apprécierait une rencontre avec les parties concernées dans le dossier Internet haute vitesse.

R-08-04-071
Levée de la session

Il est proposé par Monsieur le conseiller Yannick Lemire, appuyé par Madame la conseillère Francine Turmel et résolu à l'unanimité des conseillers que la session levée à 22h30
ADOPTÉE

MAIRE

SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE